FRONTON

CHATEAU BELLEVUE LA FORET

DIMANCHE 26 MAI 2024

US FRONTON CYCLISME

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

VTT CROSS-COUNTRY

Groupama D'OC
la vraie vie s'assure ici

PEUGEOT
JIMENEZ AUTO SERVICES
FRONTON

FRONTON
Ville de Fronton

Les Mousquetaires
Intermarché

REGLEMENT DE L'EPREUVE

La course de VTT Cross Country se déroulera le dimanche 26 Mai 2024 sur la commune de :

FRONTON(31) sur le domaine du Château Bellevue la Forêt.

Elle est organisée par **l'US SFRONTON CYCLISME**

Cette course est inscrite au calendrier de la coupe régionale XCO Occitanie 2024. Les statuts généraux de la FFC ainsi que le règlement XCO VTT Occitanie 2024 seront appliqués. Il appartient donc à tous les concurrents de prendre connaissance du règlement de cette coupe régionale.

VOIR LES CHAPITRES SUIVANTS

- DEFINITION
- ACCUEIL
- ENGAGEMENT
- CATEGORIES
- DISTANCES
- DEROULEMENT DES EPREUVES
- TENUES
- MATERIEL
- ASSISTANCE - RAVITAILLEMENT
- RECOMPENSES
- SECURITE
- ACCES AU SITE ET CIRCUITS

VIZION PUBLICITÉ

DEFINITION :

La course VTT XCO de FRONTON est ouverte aux compétiteurs et compétitrices détenteurs d'une licence FFC en cours de validité (ou par une fédération affiliée à l'UCI).

Les licencié(e)s des autres fédérations ou non licencié(e)s peuvent souscrire un titre de participation temporaire, soit Pass Accueil Jeune ou PASS Découverte (voir site FFC.fr) mais ne seront pas classés dans cette coupe régionale.

Seuls les coureurs licencié(e)s FFC peuvent prétendre intégrer le classement général de cette coupe régionale XCO Occitanie.

ACCUEIL :

L'accueil des participants ainsi que les accompagnateurs se fera sur le site du Château Bellevue la forêt.

Les plaques de guidon et puces électroniques seront à retirer au moment de l'inscription par chaque participant contre remise de la licence ou pièce d'identité.

La restitution des licences ou pièce d'identité se fera à la fin des épreuves contre remise des plaques et des puces électroniques.

Programme de la journée :

07 H 30 : Remise des plaques et des puces électroniques des U.17 H/D - U.19 D / U.19 H / M 50 ET 60 H - Dames

08 H 30 : Départ des U.17 G/F - U.19 D

09 H 35 : Départ des U.19 H - M 50 ET 60 H – Dames

10 H 00 : Remise des plaques et des puces électroniques des U.23 H/seniors H/M.35 et 40

11 H 10 : Départ des U.23 H – Seniors H – M.35 ET 40 H

13 H 00 : Remise des récompenses et pause

13 H 00 : Remise des plaques et des puces électroniques des U.15 G/ F - U.13 G/F - U.11 G /F - U.9 G/F - U.7 G/F

14 H 15 : Départ des U.15 G/F

15 H 00 : Départ des U.13 G/F

15 H 30 : Départ des U.11 G /F

15 H 50 : Départ des U.9 G/F

16 H 10 : Départ des U.7 G/F

16 H 45 : Remise des récompenses

De plus, nous vous informons que le club a une contrainte le samedi 25 mai 2024 de 11 h à minuit. En effet, un mariage est organisé sur le site ou se trouve le départ et arrivée des circuits. Cette cérémonie n'était pas prévue lorsque nous avons fait la réservation du site. Nous essayerons d'aménager l'itinéraire pour pouvoir accéder à la reconnaissance. Pensez aussi que de la musique sera diffusée jusqu'à la fin de la fête.

ENGAGEMENT :

Tarif des inscriptions		
Catégorie	Licenciés FFC	Non licenciés
U.9 – U.11 – U.13	7 €	10 €
U.15 – U.17	10 €	15 €
U.19 ET AU DESSUS	15 €	20 €

Les engagements se feront par catégorie et au préalable sur le site de la FFC (CICLE WEB). Les engagements sur place sont autorisés

CATEGORIES :

CATEGORIE	AGE
U9 F et H	07 - 08 ans
U11 F et H	09 - 10 ans
U13 F et H	11 – 12 ans
U15	13 - 14 ans
U17	15 – 16 ans
U19	17 - 18 ans
U23	19 - 22 ans
Elite	23 - 34 ans
Masters F	35 ans et plus
Masters 35 H	35 à 39 ans
Masters 40 H	40 à 49 ans
Masters 50 H	50 à 59 ans
Masters 60 H	60 ans et plus

DISTANCES :

La course se déroulera sur un parcours en boucle : 1 petite boucle de 400 m, 1 boucle de 2,340 km, 1 boucle de 2,870 km, 1 boucle de 3,900 Kms, 1 grande boucle de 5,400 kms, effectuées suivant les catégories – voir programme ci-dessus.

Les différents circuits seront balisés avec un fléchage spécifique et affichés au départ le jour de la course.

L'organisateur de la manifestation se réserve le droit de modifier les distances et les circuits en cas de mauvaises conditions météo qui rendraient impraticables une partie des circuits ou chronomètre. Les modifications pourront intervenir si besoin le jour même de la compétition.

DEROULEMENT DES EPREUVES :

Les engagés doivent se présenter à l'appel 1/4 d'heure avant l'heure de départ. Tout engagé absent au moment de l'appel de son nom sera automatiquement placé en dernière ligne.

Les reconnaissances sur le circuit sont formellement interdites pendant le déroulement des épreuves.

Des contrôles de passage seront mis en place sur le parcours durant la course.

Les départs se font un pied au sol.

Le coureur est seul responsable de son parcours en particulier il doit se préoccuper du nombre de tours restant à effectuer

Une fois la ligne d'arrivée franchie, il est formellement interdit de repasser celle-ci à contre sens.

RECONNAISSANCE DES CIRCUITS :

Le domaine du Château Bellevue la forêt est un domaine privé. Ce dernier est privatisé le samedi 25 mai 2024 de 11 heures au 26 mai 2024 à 03 heures. La reconnaissance des circuits pourra s'effectuer le samedi de 09 h à 11 h. Ensuite, la reconnaissance ne pourra être effectuée que sur la seule partie boisée à partir de 11 heures. Un itinéraire sera mentionné pour pouvoir accéder à cette partie.

TENUES :

Le port du casque à coque rigide étant obligatoire pour toutes les catégories et ce pendant toute la durée de l'épreuve, chaque participant sera tenu de se présenter au départ avec son casque en bon état et jugulaire attachée.

Le port du maillot autre que celui du club étant panélisable, il est obligatoire pour tous les licencié(e)s pendant l'épreuve ainsi que sur le podium de porter le maillot de leur club.

MATERIEL - PENALITES - RECLAMATIONS :

Seront mis hors course les concurrent(e)s pour :

• Assistance matérielle extérieure à la zone.

• Aide ou assistance délibérée entre concurrents.

• Absence sur un contrôle de passage.

• Circulation en sens inverse sur le circuit.

• Non-respect du parcours.

• Absence de casque durant l'épreuve.

Pénalité en temps (et/ou en points) :

• Refus de céder le passage par un concurrent rattrapé.

Les réclamations sur le déroulement de l'épreuve ou les comportements des autres concurrents doivent être déposées par écrit et signées du coureur dans un délai de 1h après son arrivée. Les réclamations portant sur le classement doivent être déposées dans un délai de 30 minutes après l'affichage des résultats.

La commission des arbitres se réunira immédiatement sur place pour régler le différend en présence du, de la, concurrent(e) mis en cause, elle statuera aussi pour tout autre litige et seule sa décision sera souveraine.

Les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des matériels et équipements individuels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.

Sont autorisés à prendre le départ tous les VTT de taille 26 – 27,5 et 29 pouces (les tailles 20 et 24 pouces sont acceptées pour les catégories jeunes) en bon état et suivant le respect des normes de sécurité.

• Extrémité du guidon bouchée.

• Protection des parties saillantes.

• Extrémité des câbles protégée.

• Largeur du cintre supérieure à 50 cm.

• Section des pneus supérieure ou égale à 1,75 pouce.

En l'absence des dispositions obligatoires, le participant pourra se voir refuser de prendre le départ de l'épreuve, de plus le règlement de la coupe XCO en vigueur sera appliqué. Pendant l'épreuve les vélos pourront être examinés à n'importe quel moment pour s'assurer du respect de la réglementation.

L'utilisation de liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les coureurs est interdite sous peine de disqualification du concurrent.

La plaque de guidon doit être fixée de façon à assurer sa bonne visibilité.

ASSISTANCE – RAVITAILLEMENT :
Une zone d'assistance technique et ravitaillement clairement délimitée sera installée.

En cas de problème technique, l'assistance ne pourra être effectuée que dans la zone prévue à cet effet, tout concurrent étant pris à se faire dépanner en dehors de cette zone se verra mis hors course. Le remplacement de roues entre concurrents en course est interdit sous peine de disqualification. Tout participant qui bénéficiera d'une aide matérielle ou technique en dehors de cette zone d'assistance sera disqualifié.

Il est interdit de revenir en contre sens de la course pour accéder à la zone ravitaillement/assistance technique sous peine de disqualification.

RECOMPENSES :
La participation des concurrents à la cérémonie protocolaire est obligatoire, le collège des arbitres est seul juge pour apprécier les cas de force majeure en cas d'absence.

Les récompenses seront remises à 12h30 pour les catégories jeunes et à partir de17 h30 pour les catégories adultes La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs du club est obligatoire conformément au règlement UCI.

SECURITE :
Les participants devront respecter les consignes de sécurité données par les organisateurs tout au long du parcours ainsi que lors des déplacements entre la zone des engagements et la zone de course.

La sécurité sera assurée par une société agréée Préfecture « Les Dauphins du Frontonnais », au départ de la course prêts à intervenir à tout moment du début jusqu'à la fin de l'épreuve sportive assurant les premiers secours avant le relais des pompiers de FRONTON qui seront prévenus par l'organisateur.

Tél. d'urgence sur l'organisation : 06 11 50 59 62

ACCES AU SITE ET CIRCUITS :

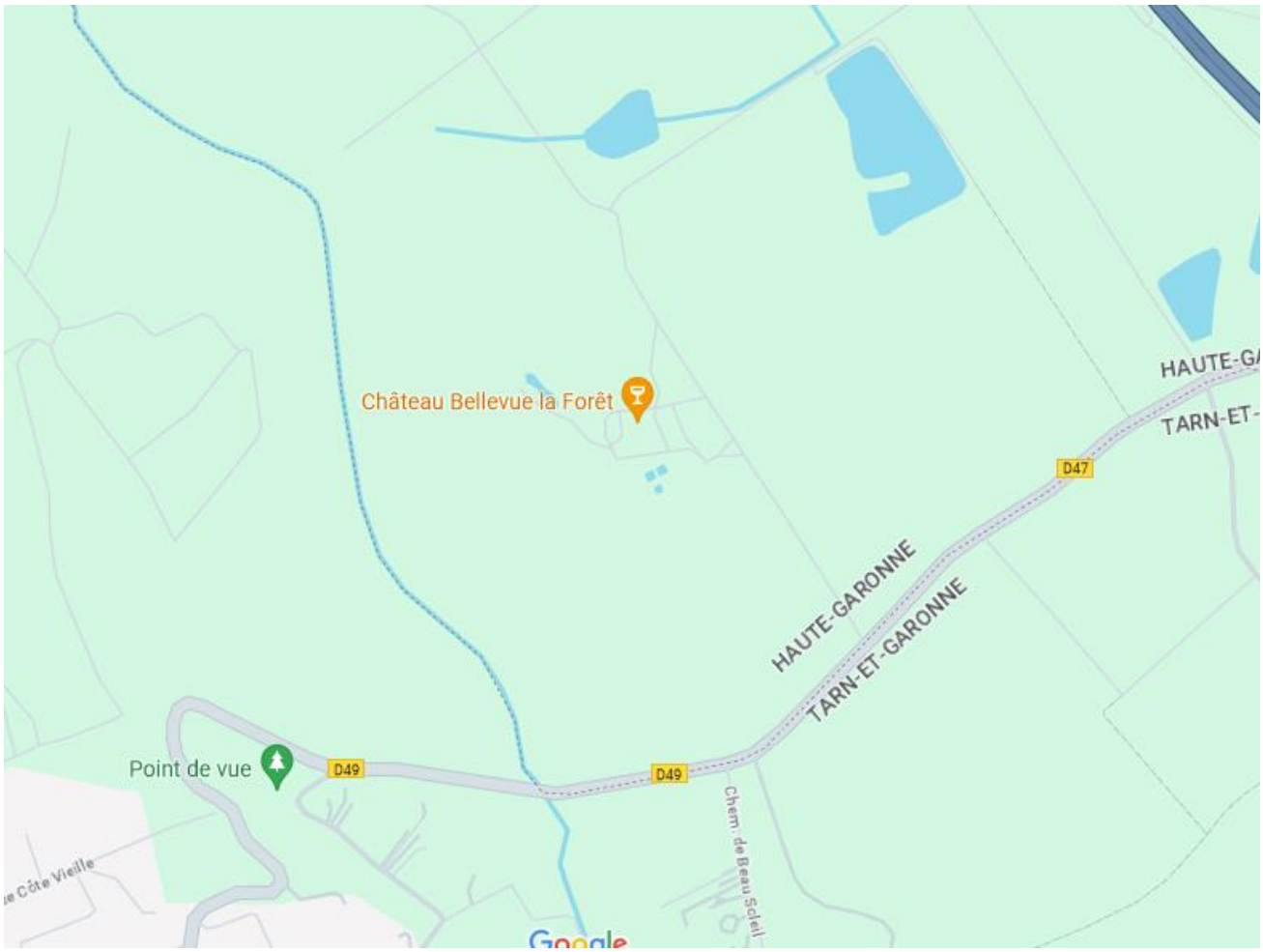

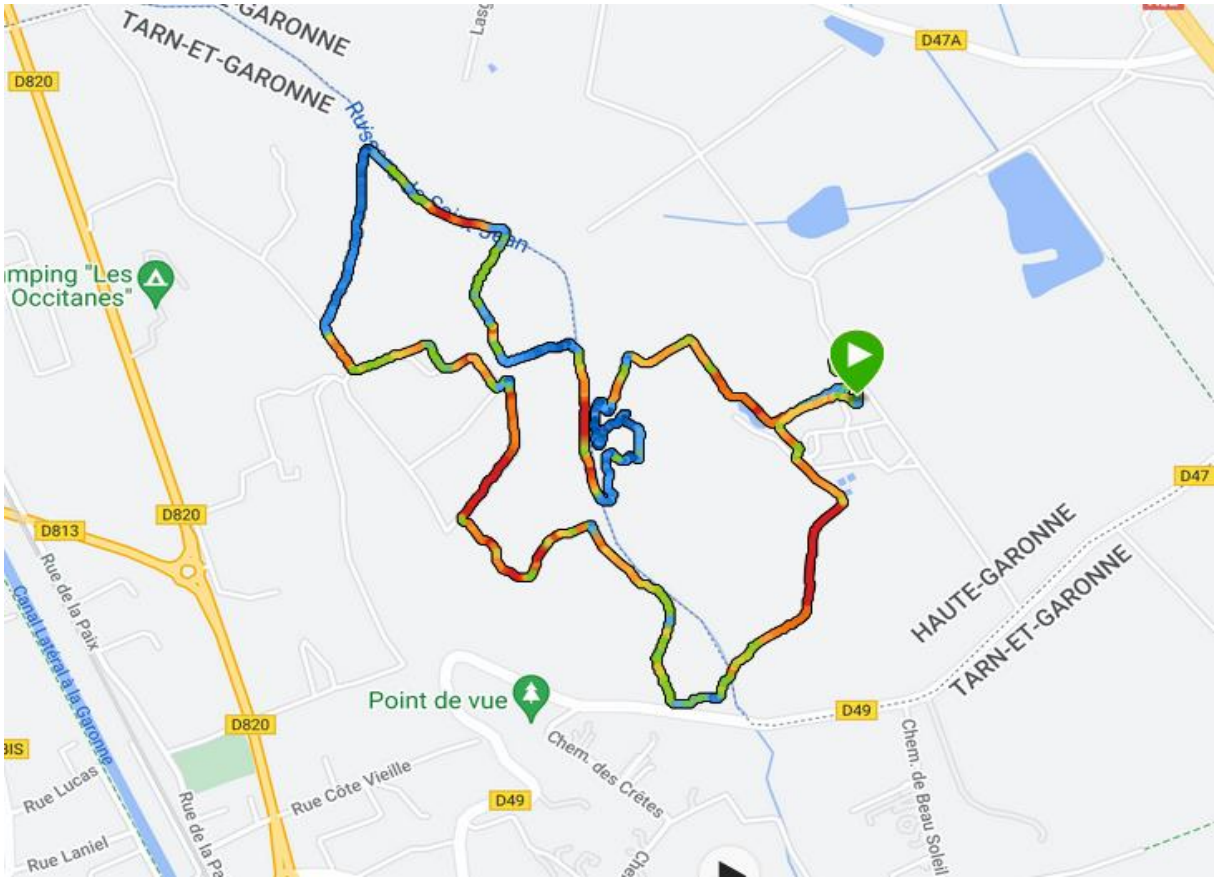

Boucle U.17 jusqu'à MASTERS - 5,400 KMS

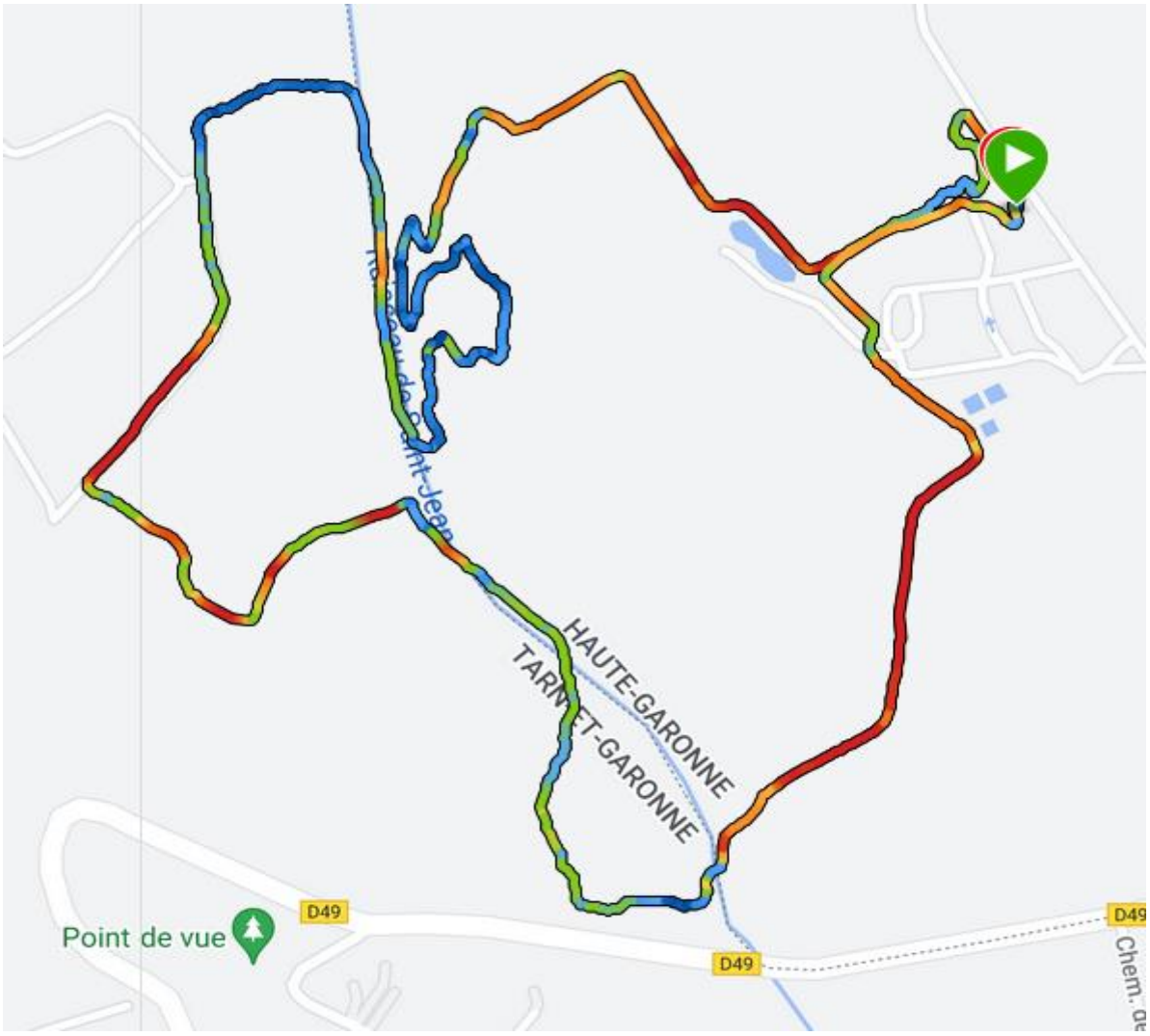

Boucle U.15 - 3,900 Kms

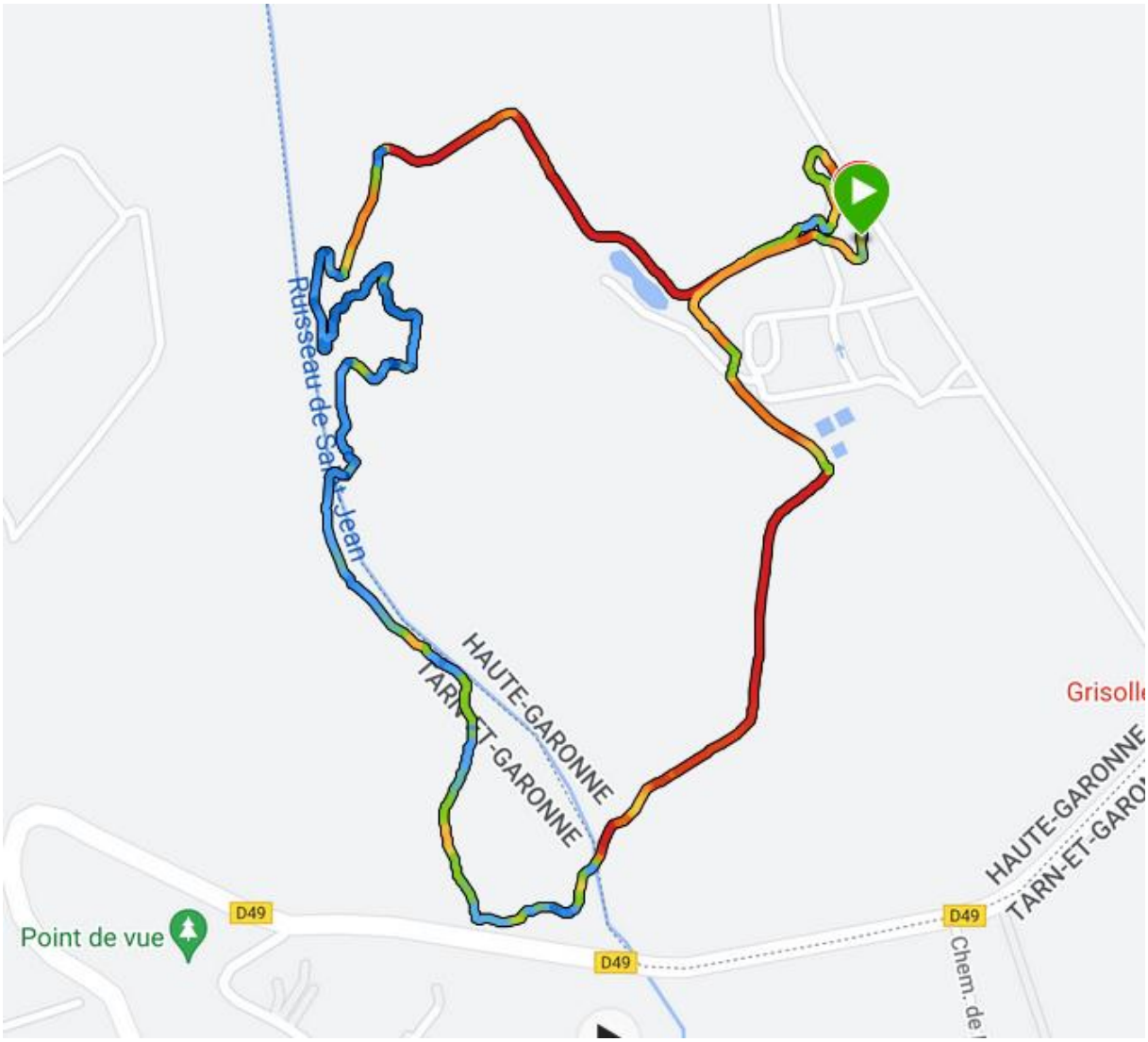

Boucle U.13 - 2,870 kms

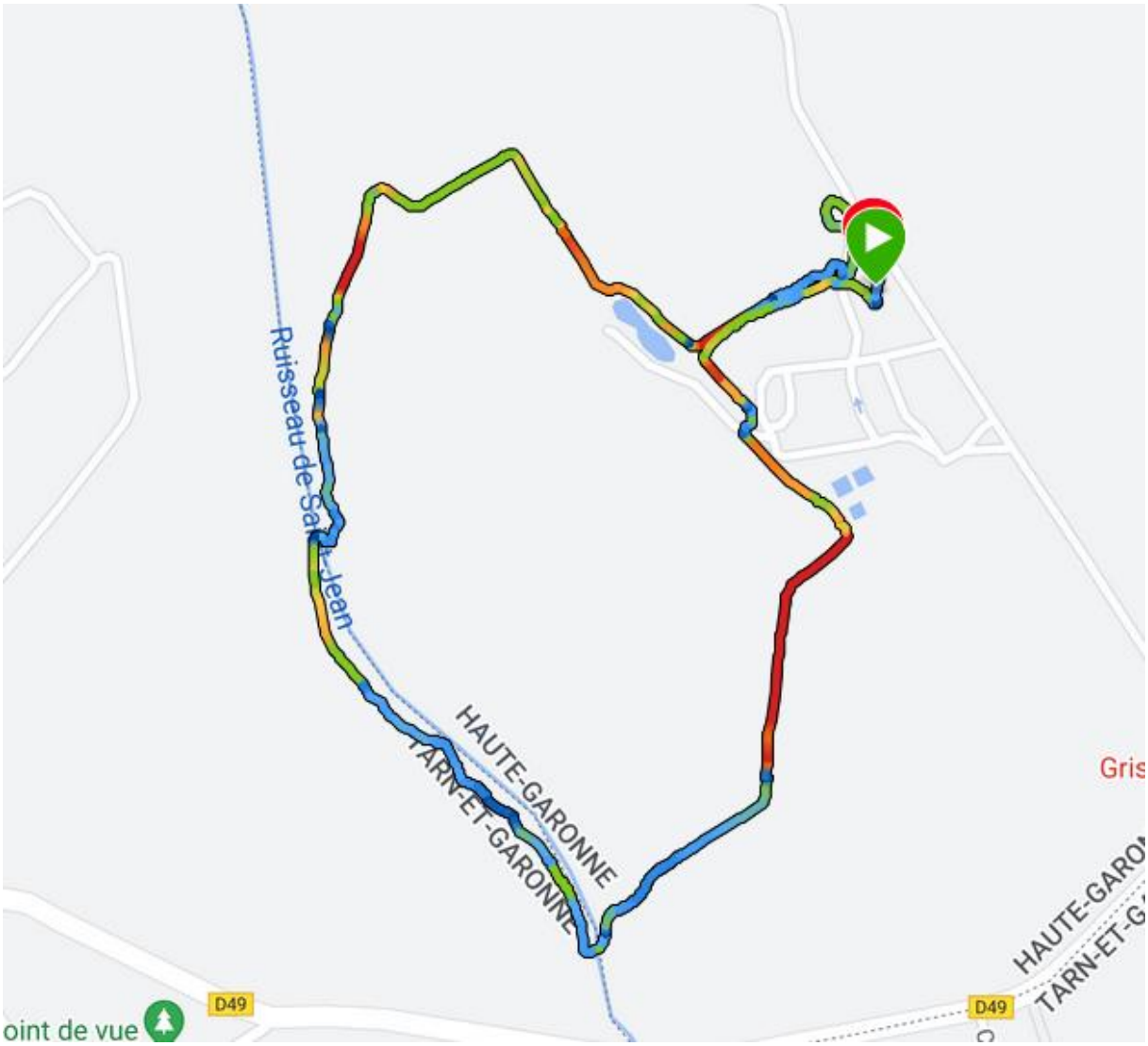

Boucle U.9 et U.11 - 2,340 kms